



LE PROJET CDG EXPRESS

mise en œuvre technique
et financière,
perspectives associées

RÉSUMÉ DE LA PARTIE 3

Le projet de desserte ferroviaire dédiée CDG Express soumis au débat prend en compte l'ensemble des attentes identifiées dans le cadre de la définition préalable du projet de service (fiabilité, rapidité, spécificité). Ces attentes constituent son cahier des charges minimal.

Le projet s'inscrit dans un contexte plus large que le besoin de desserte complémentaire de l'aéroport. À la croisée d'enjeux collectifs nombreux, il permet de libérer des capacités sur la ligne B du RER et de rendre possible une liaison directe entre la Normandie et Roissy CDG (ELEONOR). Il ouvre enfin une nouvelle pénétrante ferroviaire à l'est de Paris.

À l'issue d'une phase de dialogue avec les collectivités et avec la contribution des avis exprimés en phase de concertation préalable, la meilleure insertion possible du projet CDG Express dans son environnement, en période de travaux comme en période d'exploitation, a été recherchée. Un certain nombre de modifications lui ont déjà été apportées en ce sens.

Pour répondre aux attentes exprimées en phase de concertation préalable sur les impacts du projet d'infrastructure en tunnel, plusieurs études ont été lancées.

Leurs résultats permettront d'orienter la réflexion sur la maîtrise des risques et la recherche d'un projet optimisé à tous niveaux (technique et environnemental).

Par ailleurs, les partenaires ont été attentifs à ce que le projet pèse le moins possible sur les budgets publics dévolus au système de transport francilien. Le montage financier envisagé privilégie un financement par ses utilisateurs, les passagers aériens.



3.1 un projet calibré par la demande de ses futurs utilisateurs

Le dimensionnement technique et financier du projet CDG Express se fonde sur une analyse fine de la demande. Sa faisabilité économique a fait l'objet de nombreuses études et expertises qui ont permis l'élaboration de différents scénarios.

Ils s'appuient sur la mise en œuvre d'un service de transport collectif spécifique, complet et innovant, défini par les attentes des passagers aériens mais accessible à tous.

Les points clés révélés par les enquêtes sont une desserte dédiée, lisible, facile d'accès, rapide et fiable, un matériel roulant adapté et la possibilité pour les voyageurs aériens d'enregistrer leurs bagages avant même de monter dans le train. Ces éléments déterminants conditionnent les prévisions de fréquentation, et donc de répartition modale.

L'ensemble des analyses menées en termes de prévisions est fondé sur une hypothèse de trafic de l'aéroport estimé à 55 millions de passagers aériens en 2015.

■ L'ÉVOLUTION DES DÉPLACEMENTS

À l'horizon 2015, ce seront environ 40 millions de passagers aériens par an (contre 26,9 millions aujourd'hui) qui effectueront un déplacement entre Roissy CDG et l'Île-de-France, soit une moyenne journalière de 109 000 passagers.

À cet horizon, et compte tenu du maintien probable de la forte concentration des échanges avec Paris intra-muros, on peut estimer à environ 26 millions le nombre de déplacements annuels (contre 17,5 millions aujourd'hui) qui seront effectués depuis ou vers Paris, soit une moyenne journalière de 71 000 déplacements.

■ LES PRÉVISIONS DE TRAFIC

Afin de pouvoir estimer la clientèle potentielle du projet, analyses ont été réalisées (Études - Research International [2] - Steer Davies Gleave [3] - Thales [19]). Les enquêtes ont été menées auprès de passagers français et étrangers voyageant aussi bien pour un motif professionnel que pour un motif personnel (tourisme ou loisirs), et quel que soit leur moyen d'accès à l'aéroport (RER B, Roissybus, car Air France, taxi, voiture particulière).

Les prévisions qui ont pu être faites sur la base de ces enquêtes ont abouti à une estimation du trafic de CDG Express de l'ordre de 10 millions de passagers à l'horizon 2015 sur la base d'un tarif de l'aller simple voisin de 15 €.

À la demande des pouvoirs publics, ce résultat a été soumis à la fin de l'année 2001 à une expertise indépendante (Étude SETEC International/INRETS [26]) dont les conclusions ont abouti à examiner des scénarios de trafic moins élevés. Ainsi, le chiffre de 10 millions de passagers aériens à l'horizon 2015 issu des études constitue un objectif cible. Il s'agit du **scénario haut**.

À la lumière des résultats de l'expertise, deux autres scénarios ont été examinés :

- Le **scénario moyen**, qui correspond à une réduction de 20 % du scénario haut, soit un trafic de 8 millions de passagers à l'horizon 2015 ;
- Le **scénario bas**, qui correspond à une réduction de 40 % du scénario haut, soit un trafic de 6 millions de passagers à l'horizon 2015.

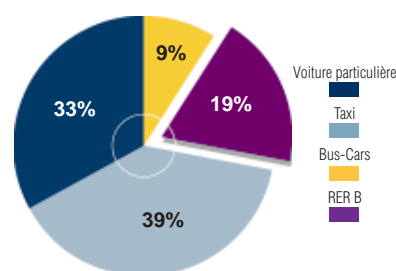
La prise en compte de ces différents scénarios a permis de réaliser les premières simulations financières dans le cadre des études menées sur le montage du financement du projet et dont les principes sont exposés plus loin.

■ LA RÉPARTITION MODALE APRÈS MISE EN SERVICE

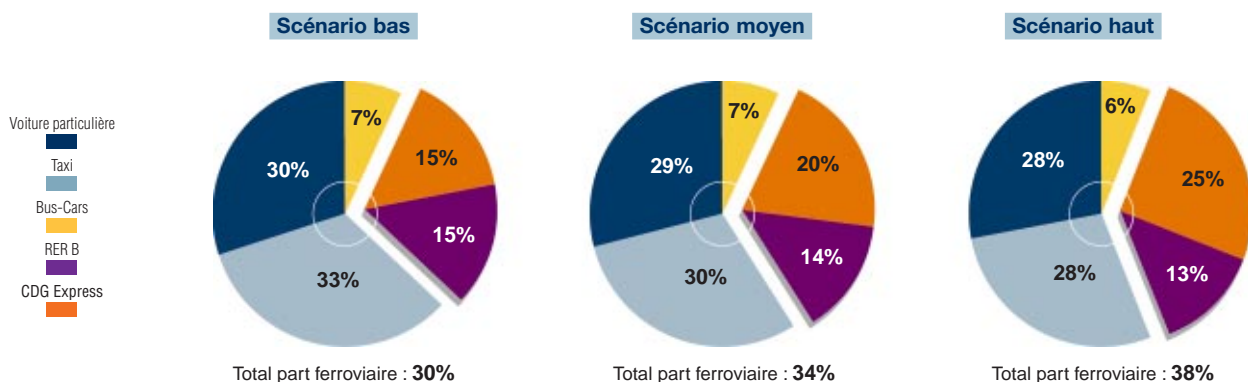
Après la mise en service de CDG Express la répartition estimée entre les différents modes de transport permet d'envisager une augmentation significative de la part du mode ferroviaire.

Ce gain de part de marché se ferait essentiellement sur les voyageurs pour motif professionnel et sur la clientèle étrangère. Les passagers seraient en majorité des étrangers (61 %) alors qu'ils ne représentent que 53 % de la demande. On peut en déduire la forte attractivité de CDG Express sur cette clientèle et la dimension internationale d'un tel service. Les futurs passagers de CDG Express proviendraient en grande majorité du taxi, puis du RER et de la dépose voiture.

Mode d'accès des passagers aériens à Roissy CDG en 2000 (Thalès)



Les différents scénarios de répartition modale après mise en service (Thalès)



■ CDG Express : un service accessible à tous

CDG Express est un mode de transport public et à ce titre ouvert à tous les voyageurs désireux de se déplacer entre Paris et Roissy CDG, qu'ils soient ou non des passagers aériens. En particulier, CDG Express peut se trouver plus commode à utiliser pour certains déplacements domicile-travail. Des conditions tarifaires particulières pourront être proposées à ce type de clientèle.

Néanmoins, ce trafic complémentaire, qu'il s'agisse des employés de la plate-forme ou des personnes accompagnant les voyageurs, n'a pas été, à ce stade, pris en compte dans les scénarios de trafic, ni dans les bilans financiers associés.

Il est estimé à environ 5 % du trafic des passagers aériens qui utiliseraient CDG Express.

■ Récapitulatif des scénarios de trafic passagers

à l'horizon 2015

Scénario haut	10 millions
Scénario moyen	8 millions
Scénario bas	6 millions